Afficher dans le navigateur

EXPERTOX NEWSLETTER

Chers clients, chers amis, chers collègues,
Dear customers, friends, colleagues,

Voici notre newsletter n°164 du mois de septembre/octobre 2026. Toute l'équipe EXPERTOX vous souhaite une bonne lecture.
Here is our 164th newsletter of September/October 2026. The entire EXPERTOX team wishes you an enjoyable read.

RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR LES RESEAUX SOCIAUX !

ACTUALITES GENERALES :

Expertox est éligible au Crédit Impôt Innovation (CII)

Expertox est éligible au Crédit Impôt Recherche (CIR)

- Nous sommes heureux d'annoncer notre adhésion au label **#MadeIn95**, qui valorise les entreprises ancrées dans le tissu économique du Val-d'Oise. Cette reconnaissance reflète notre engagement local et notre volonté de contribuer activement au dynamisme, à la diversité et à l'excellence des savoir-faire du territoire.

L'ECHA clarifie les obligations des distributeurs vis-à-vis des centres antipoison en prévision de 2027

À partir du 1er janvier 2027, les distributeurs auront de nouvelles responsabilités vis-à-vis des centres antipoison. Au titre de l'article 45 du règlement CLP, ils devront notamment s'assurer que les produits concernés ont bien été notifiés et que les informations nécessaires sont disponibles. Cette évolution contribuera à réduire les lacunes en matière d'informations tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Les résultats récents du projet pilote FORUM montrent que, lors des contrôles, 19% des produits examinés n'avaient pas été notifiés aux centres antipoison et 15% ne portaient pas d'identifiant unique de formule (UFI) sur leur étiquette. Parmi les notifications manquantes, plus d'un tiers auraient pu être régularisées grâce à l'intervention des distributeurs.

ECHA Clarifies Distributor Poison Centre Duties Ahead of 2027

From 1 January 2027, distributors will have new responsibilities towards poison centres. Under Article 45 of the CLP Regulation, they will be required to ensure that the products concerned have been properly notified and that the necessary information is available. This change will help reduce information gaps throughout the supply chain.

Recent results from the FORUM pilot project showed that, following inspections, 19% of the examined products hadn't been notified to a poison centre, and 15% did not carry a UFI on their label. Among the missing notifications, more than a third could have been addressed through a distributor's intervention.

Les distributeurs seront concernés lorsqu'ils commercialisent un mélange sans notification couvrant sa mise sur le marché ou sous une nouvelle identité. Ils devront alors vérifier que le produit répond aux exigences applicables, notamment qu'il dispose d'une notification valide et, le cas échéant, d'un UFI présent sur l'étiquette.
Cette clarification renforce ainsi la responsabilité des distributeurs dans la mise à disposition d'informations fiables aux centres antipoison et contribue à une meilleure traçabilité des produits concernés.
[Source : News - ECHA. (s. d.). Poisoncentres. Consulté 15 septembre 2026, à l'adresse https://poisoncentres.echa.europa.eu/-/distributors-obligations-under-the-clp-regulation-clarified-ahead-of-1-january-2027].

Distributors are concerned when they market a mixture without a notification covering its placing on the market, or when they market it under a new name or label. They will therefore need to verify that the products comply with the applicable requirements, including that the required notifications are in place and, where applicable, that a valid UFI is displayed on the label.
This clarification strengthens distributors' responsibility to ensure that reliable information is available to poison centres and contributes to better traceability of the products concerned.
[Source : News - ECHA. (s. d.). Poisoncentres. Consulté 15 septembre 2026, à l'adresse https://poisoncentres.echa.europa.eu/-/distributors-obligations-under-the-clp-regulation-clarified-ahead-of-1-january-2027].

L'EMA lance un projet pilote pour favoriser l'intégration réglementaire des NAMs

L'Agence européenne des médicaments (EMA) a lancé un nouveau projet pilote de soumission volontaire de données (Voluntary Data Submission – VDS) afin de faciliter le partage et l'évaluation de données générées à l'aide des New Approach Methodologies (NAMs). Ces approches, qui incluent notamment les systèmes in vitro complexes (organoïdes, systèmes microphysiologiques), les modèles computationnels ou encore la combinaison de plusieurs méthodologies, visent à fournir des informations pertinentes pour l'évaluation de la sécurité tout en contribuant au remplacement et à la réduction du recours aux études animales.
Le dispositif permet aux industriels, développeurs de méthodes, CRO et laboratoires académiques de soumettre volontairement des données issues de NAMs, indépendamment d'une demande d'autorisation de mise sur le marché. Les participants pourront bénéficier d'un retour scientifique individuel, non contraignant et non décisionnel, de la part d'experts du réseau réglementaire européen. L'objectif est notamment d'accroître l'expérience des autorités avec ces nouvelles approches, de favoriser l'harmonisation de leur évaluation et, à terme, de faciliter l'intégration de méthodes scientifiquement robustes dans les décisions réglementaires. Les soumissions sont prévues jusqu'au troisième trimestre 2027, à l'issue duquel l'EMA publiera un bilan des enseignements tirés du projet pilote.
[Source : European Medicines Agency (EMA). (2026). Voluntary data submission pilot to advance innovative alternatives to animal testing. EMA - Voluntary data submission pilot].

EMA launches a pilot project to support the regulatory integration of NAMs

The European Medicines Agency (EMA) has launched a new Voluntary Data Submission (VDS) pilot to facilitate the sharing and assessment of data generated using New Approach Methodologies (NAMs). These approaches, which include complex in vitro systems such as organoids and microphysiological systems, computational models, and combinations of multiple methodologies, aim to provide relevant information for safety assessment while contributing to the replacement and reduction of traditional animal studies.
The pilot enables companies, method developers, contract research organisations (CROs), academic laboratories and other stakeholders to voluntarily submit NAM data independently of a marketing authorisation application. Participants may receive individual, non-binding and non-decisional scientific feedback from experts across the European medicines regulatory network. The initiative is intended to increase regulatory experience with NAMs, promote more harmonised assessment approaches across Europe and, ultimately, support the integration of scientifically robust alternatives to animal testing into regulatory decision-making. Submissions are expected to remain open until the third quarter of 2027, after which EMA will publish a lessons-learned report.
[Source : European Medicines Agency (EMA). (2026). Voluntary data submission pilot to advance innovative alternatives to animal testing. EMA - Voluntary data submission pilot].

Sécurité des jouets : évolution des exigences chimiques

Un projet de directive prévoit plusieurs modifications de la Directive 2009/48/CE relative à

la sécurité des jouets. Parmi les principales évolutions, le Lilial (CAS 80-54-6), actuellement soumis à une obligation d'étiquetage au-delà de 100 mg/kg, serait ajouté à la liste des substances parfumantes interdites dans les jouets en raison de sa classification comme toxique pour la reproduction de catégorie 1B. La limite de migration du bisphénol A (BPA) serait également considérablement abaissée, passant de 0,04 mg/L à 0,005 mg/L, à la suite notamment de la réévaluation du BPA par l'EFSA en 2023. Le projet prévoit également de nouvelles limites pour le BIT et le phénol, ainsi que la mise à jour des méthodes d'analyse avec les normes EN 71-17:2025, EN 71-18:2025 et EN 71-19:2025. Il s'agit à ce stade d'un projet de directive, les dates définitives d'application n'étant pas encore précisées.
[Source : European Commission. Draft Commission Directive amending Directive 2009/48/EC on the safety of toys, as regards allergenic fragrances, bisphenol A, phenol and BIT, Draft, 2026].

Toy safety: upcoming changes to chemical requirements

A draft Directive proposes several amendments to Directive 2009/48/EC on the safety of toys. Among the main changes, Lilial (CAS No. 80-54-6), currently subject to labelling requirements above 100 mg/kg, would be added to the list of prohibited allergenic fragrances in toys, following its classification as a Category 1B reproductive toxicant. The migration limit for bisphenol A (BPA) would also be significantly reduced, from 0.04 mg/L to 0.005 mg/L, notably following EFSA's 2023 reassessment of BPA. The draft also introduces new limits for BIT and phenol, together with updated analytical methods through EN 71-17:2025, EN 71-18:2025 and EN 71-19:2025. At this stage, this remains a draft Directive, and the final application dates have not yet been specified.
[Source : European Commission. Draft Commission Directive amending Directive 2009/48/EC on the safety of toys, as regards allergenic fragrances, bisphenol A, phenol and BIT, Draft, 2026].

Vous souhaitez nous rencontrer ? *Do you want to meet us?*

LYON 2026 natexpo 28 - 29 SEPT.

EXPERTOX sera présent au salon Nat'Expo à Lyon le 28 et 29 septembre 2026



Expertox sera présent au colloque NAMs et NGRA pour l'évaluation prédictive de la toxicité systémique (TOX26), à l'Université Paris-Saclay le 1er et 2 octobre 2026. À cette occasion, EXPERTOX a soumis un poster intitulé : "In Silico Safety Assessment of Plant-Derived substances: a New Approach Methodology (NAM) strategy and its limits".

COSMETIC360
LET'S EXPLORE INNOVATION

EXPERTOX sera présent au salon COSMETIC 360 à Paris le 14 et 15 ocrobre 2026



Nous serons présents au congrès de la SFT le 20 novembre 2026 à Dijon.



Le Dr Stephane Pirnay donnera une conférence sur les PFAS le 19 novembre, dans le cadre de la matinale organisée par le réseau ICACQ pour le laboratoire Qualtech, au Novotel Paris Gare de Lyon.

Nouveautés / News :

- EXPERTOX a engagé une démarche RSE structurée avec la CCI France. Dans ce cadre, nous avons réalisé un premier diagnostic carbone (Scopes 1 & 2) afin d'identifier nos axes de progrès, ainsi qu'un état des lieux global de nos pratiques sociales, environnementales, économiques et sociétales. Ces travaux constituent une base concrète pour formaliser nos engagements et construire un plan d'action durable.

- EXPERTOX est officiellement membre de Dynactive, l'association des entrepreneurs de Plaine Vallée. Rejoindre ce réseau dynamique est pour nous une formidable occasion de renforcer notre ancrage local, de partager notre savoir-faire en expertise toxicologique et de créer de belles synergies avec les acteurs économiques de notre territoire.

ARTICLES PARUS (ou sous presse) / LIVRES PARUS

- Sécurité des édulcorants. Dr Stephane Pirnay, Flavie Auray, Lona Guillemin. Pratiques en nutrition n°88 – (sous presse) septembre 2026.
- The Microbiome Revolution : How Science Is Shaping the Future of Advanced Cosmetics, Expertox - Axelle MAILLET, Dr Stephane PIRNAY en collaboration avec Byome Labs – Stéphanie BADEL-BERCHOUX, Margaux JEANMOUGIN, Emma TRAPEAUX. Industries cosmétiques n°50 Juin 2026
- How is artificial intelligence transforming innovation in the cosmetics industry, Axelle MAILLET, Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY. Industries cosmétiques n°49 Mars 2026
- Development of an Ecotox Database and Ecotoxicity Scoring Tool Lona GUILLEMIN, Dr Stephane PIRNAY. Industries cosmétiques 2026-2027 International Issue
- Editorial du Dr Stephane PIRNAY dans le 21ème numéro de CHIMIE & COMPAGNIES juin 2026.

• **ETOXIA**



Prenez rendez-vous pour une démonstration en ligne avec nos équipes.

Suivez nous :
Follow us:

If you no longer wish to receive this newsletter,
click here to unsubscribe.

Legal Notice • Terms of Use • Privacy Policy